

Dans un article du *Christian Science Monitor*, du 6 septembre, sir Norman Angell dit que les mesures collectives contre la violence font la base de toute civilisation et de toute société organisée. Je cite :

La victoire de la Grande-Bretagne et de la France signifiera-t-elle le triomphe de ce principe constitutionnel, de sorte qu'à l'avenir, les agresseurs devront se tenir pour dit qu'ils n'auront pas seulement à faire face aux forces de ceux dont ils veulent faire leurs victimes mais aussi aux forces d'une grande partie du monde civilisé? Si c'est bien là le principe pour lequel nos pays se battent et si ce dernier triomphe, alors cette victoire sauvera réellement la civilisation; elle aidera le monde à mettre fin à cette anarchie, à cette absence de toute loi internationale contre la violence qui cause la guerre; elle donnera à la force, dans le domaine international, la fonction qu'elle remplit au sein des nations, c'est-à-dire celle d'opposer à la violence la défense collective de la victime afin que régnent le droit et la raison.

Mais ce triomphe dépend d'une condition qui devrait intéresser spécialement les lecteurs du *Christian Science Monitor*; cette condition veut que l'on soit fermement convaincu que c'est bien là le but de notre entrée dans le conflit. Si nous croyons que la défaite infligée à l'Allemagne suffira seule à assurer la paix, il est entendu que nous n'aurons pas atteint notre but car l'Allemagne a été battue il y a vingt et un ans et cette défaite, pas plus que notre victoire, n'a suffi à assurer la paix. Cette victoire onéreuse s'est avérée futile parce que bien que chaque nation ait été disposée à se défendre énergiquement, nous ne voulions pas prendre les armes pour défendre le droit lorsque d'autres que nous-mêmes devaient être victimes d'une telle violation. Si, à l'issue de la présente guerre, nous pouvons nous rendre compte que c'est la seule façon dont la force peut se mettre au service de la paix, la sécurité et la justice, et si cette leçon peut servir aux autres pays, nos sacrifices et nos souffrances n'auront pas été vains.

M'étant toujours opposé à la guerre, ayant cru jusqu'à tout récemment qu'une conférence plutôt que le recours à la force pouvait assurer le règlement de tous les problèmes internationaux, je crois que la réorganisation de la Société des Nations entraînerait l'abandon de cette parcelle de la souveraineté nationale qui autorise le recours à la force, mais qu'il nous faudra, comme toute nation civilisée, reconnaître qu'une Société reconstituée, réorganisée pour le règne du droit exige un certain appui qui permette à cette Société d'imposer ses décisions à un pays agresseur.

Quelle est la situation du Canada en regard de ce problème? Avant d'être invités à donner notre approbation au discours du trône il conviendra qu'on fasse connaître sans faux-fuyant, sans équivoque, sans restriction mentale, quel est notre idéal de paix—car je préfère le qualifier ainsi. Ce qui m'amène à un autre point: quelle sera notre politique intérieure durant la guerre? Allons-nous permettre à un groupe dans la nation de tirer

profit de la situation aux dépens des autres? La hausse des cours sur les marchés où l'on spéculé permet actuellement de réaliser des fortunes. Le prix des denrées est monté aussi. La farine a augmenté de prix sans motif suffisant, parce que le report de blé canadien avait été entièrement écoulé parmi les meuniers, les exportateurs ou les spéculateurs au moins un mois avant la crise actuelle et à très bas prix. Les 100 millions de boisseaux, en chiffres ronds, de notre report de blé étaient encore en majeure partie au Canada. Ni l'Etat ni les cultivateurs ne retireront aucun bénéfice de ce blé. Seuls ceux qui se trouvent aujourd'hui entre nous et ceux qui en ont besoin tireront grand profit de ce blé. Je soutiens que le Gouvernement devrait prendre des mesures efficaces en vue de parer à une telle éventualité. Il en est de même pour le sucre. En fin de semaine, dans cette ville, le prix du beurre est monté de 7c. la livre en un ou deux jours et l'honorable député de Lethbridge (M. Blackmore) a dit hier soir, quelle avait été la hausse du prix du saindoux.

Quelques-uns de mes propres électeurs m'ont écrit pour m'informer que le prix de la farine était monté presque immédiatement et nous savons tous ce qui en a été du prix du sucre. Ces profits sont réalisés par divers intermédiaires et, soit dit en passant, à l'instigation d'importants monopoles de distribution, du moins en certains cas. Nous préconisons, que dis-je, nous sommes en droit de réclamer que devant cette situation le Gouvernement prenne les mesures prises en d'autres pays, si cela devient nécessaire. Il devrait user de son autorité pour réquisitionner tous ces approvisionnements et fixer les prix comme preuve de la sincérité des promesses qu'il a faites. Cela devrait se faire avant que nous n'approuvions le discours du trône. Dans le cas contraire, j'estimerai de mon devoir de ne pas approuver le discours du trône.

Au surplus, au moment où l'on déposera les mesures destinées à assurer le financement de nos activités de guerre le Gouvernement devrait également pourvoir au règlement des frais de la guerre au fur et à mesure qu'elle se poursuit. Il ne faudrait pas imposer à la prochaine génération le coût d'une autre grande guerre, ni permettre une aggravation du fardeau déjà très lourd de la dette nationale. Nous sommes convaincus qu'il existe des ressources encore inexploitées dont le Gouvernement pourrait se prévaloir, ou des ressources qui n'ont été que partiellement exploitées jusqu'ici. La réduction de l'impôt sur le revenu des corporations autorisée dans le dernier exposé budgétaire devrait être annulée sur-le-champ; l'impôt sur les